



REMISE DES DIPLOMES DU DNB SESSION 2026

Chers anciens élèves,

Vous êtes invités à participer à la cérémonie républicaine de remise des diplômes du Brevet des collèges (DNB), qui aura lieu le **mardi 8 décembre 2026, de 18 h 15 à 19 h 30, au collège André-Malraux**.

La présentation d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) sera obligatoire pour retirer votre diplôme.

Si vous ne pouvez pas assister à la cérémonie

Vous pourrez venir retirer votre diplôme au secrétariat de direction, entre le **10 décembre 2026 et le 15 janvier 2027**, aux horaires suivants :

- **Lundi, mardi et jeudi :** de 7 h 45 à 12 h 15 et de 13 h à 17 h 30.
- **Vendredi :** de 7 h 45 à 12 h 15 et de 13 h à 16 h.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer

Vous pouvez mandater une personne majeure de votre choix (parent ou autre personne) afin qu'elle retire votre diplôme à votre place. Pour cela, elle devra se présenter au secrétariat de direction, entre le 10 décembre 2026 et le 15 janvier 2027, munie des documents suivants :

1. Une **lettre de procuration**, datée et signée par vos soins, établie au nom de la personne autorisée à retirer votre diplôme (un modèle est joint à ce message).
2. Une **photocopie de votre pièce d'identité** (carte nationale d'identité ou passeport).
3. Sa **propre pièce d'identité**, en cours de validité.

Attention : tous les diplômes qui n'auront pas été retirés dans les délais indiqués seront retournés au bureau du DNB du rectorat. Vous devrez alors vous adresser directement à ce service pour récupérer votre diplôme.

Nous espérons vous retrouver nombreux à l'occasion de cette cérémonie et vous adressons toutes nos félicitations pour l'obtention de votre diplôme !

Bien cordialement,

La direction
Collège André Malraux
Voreppe